

Elections au ministère et à la DGAC en juin prochain

Les syndicats de la DGAC ont appris la semaine dernière la volonté de l'administration d'avancer les élections professionnelles en juin 2008, ces dernières étant initialement prévues au 1^{er} trimestre 2009.

LES ELECTIONS DGAC AVANCEES EN JUIN 2008

Cette décision de l'administration est motivée par la réorganisation de notre ministère (MEEDDAT). Ce dernier, dans sa nouvelle configuration, doit tenir des élections en juin 2008 afin de pouvoir établir au plus vite la composition du CTP ministériel. La DGAC veut coupler les élections professionnelles DGAC et celles du ministère afin d'éviter que ses services ne soient affectés par l'organisation de deux scrutins (opération très consommatrice en ressources humaines).

L'USAC-CGT ne s'est pas associé à la demande de certaines organisations syndicales de la DGAC de reporter les élections du MEEDDAT. Il ne nous paraît pas pertinent d'essayer de retarder l'organisation d'un scrutin qui concerne près de 100.000 agents alors que ces élections sont indispensables pour l'organisation du dialogue social au sein du ministère. D'autre part l'USAC-CGT est favorable à la simultanéité des deux élections afin d'éviter une surcharge de travail aux agents des services administratifs de la DGAC.

ANNONCE BRUTALE DE L'ADMINISTRATION

L'USAC-CGT déplore la méthode employée par la DGAC pour imposer ce changement de calendrier avec un préavis aussi court et sans concertation préalable. Nous tenons toutefois à une campagne électorale de bon niveau. Le contexte actuel, notamment en matière d'évolutions européennes, nécessite que les agents de la DGAC soient bien informés sur les enjeux en cours afin de pouvoir faire leur choix sur les différents projets défendus par les syndicats. Cela étant, l'USAC-CGT n'attend pas les périodes électorales pour informer, débattre et défendre ses idées auprès des personnels. Elle assure une présence forte dans le dialogue social pour la défense des intérêts de tous les agents que l'on soit proche ou éloigné des échéances électorales.

Il est nécessaire que la DGAC confirme au plus vite la date des élections (juin 2008 ou mars 2009). Cette décision aura bien entendu un impact important pour les syndicats de la DGAC qui devront se consacrer à l'organisation de la campagne électorale. En ce qui nous concerne, étant représentatif dans toute la DGAC, nous aurons à faire un important travail pour rechercher près de 200 candidatures dans 11 corps différents en l'espace de 3 semaines.

L'USAC-CGT demande que cette modification du calendrier électoral ne retarde en aucun cas la mise en place des mesures protocolaires au bénéfice des agents.

Le ministère (MEEDDAT) organise les élections en vue de la constitution du CTP ministériel le 26 juin 2008. Tous les agents du ministère, y compris ceux de la DGAC, sont appelés à participer à ce scrutin.

Les élections de la DGAC, qui ont lieu tous les trois ans, étaient normalement prévues au 1^{er} trimestre 2009.

La DGAC a décidé de faire coïncider les élections DGAC avec celles du ministère en juin 2008.